

Présent.e.s ou représenté.e.s : Evelyne Auriac, Maja Becker, Marie-Pierre Cazals (procuration à S. Croity-Belz), Sandrine Croity-Belz, Christine Lagabriele, Valérie Le Floch, Stéphane Perrissol, Marie-Pierre Souyri (procuration à C. Lagabriele), Céline Launay (procuration à M. Becker), Claire Wallez (procuration à M. Becker)

Pour la direction du département PSTO : Nadine Cascino (non élue)

Excusé.e.s : Karine Oger (secrétaire des départements – non élue), Marie-Pierre Cazals, Céline Launay, Marie-Pierre Souyri, Claire Wallez

Absent.e.s : Alexis Le Blanc, Emeline Labriet, Ludovic Loue, Manon Paes, Lolita Perez, Jonathan Risso,

ODJ :

- RD du conseil du 11 octobre 2021
- Capacités d'accueil des parcours rattachés au département PSTO
- Modalités de sélection des parcours rattachés au département PSTO
- Critères de sélection des parcours rattachés au département PSTO
- Co-responsabilité du parcours PS-RI (remplacement de Marie Huet-Gueye)

Vote du RD du 11 octobre 2021

En l'absence de questions, remarques ou demandes de modification, le RD est mis au vote.

Vote : (10 votants)	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
---------------------	--------	-------	----------	----------------

Le RD de la séance du 11 octobre 2021 est adopté à l'**unanimité** des membres présents ou représentés

Vote des capacités d'accueil et modalités de sélection

Les propositions de capacités d'accueil des parcours rattachés au département PSTO sont résumés dans le tableau ci-dessous. En l'absence de demandes de modification de cette proposition, deux votes successifs sont faits.

Parcours	Capacités de sélection	Modalités de sélection
PSTO	30 places dont 4 FORCO et CF	Dossier + examen + audition
PAP	20 places dont 5 places FORCO et CF	Dossier + examen + audition
PEPSCO	20 places dont 2 places FORCO et CF	Dossier
PSRI	15 places dont 3 places FORCO et CF	Dossier + audition

Capacités d'accueil

Vote : (10 votants)	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
---------------------	--------	-------	----------	----------------

Les capacités d'accueil des parcours rattachés aux département PSTO telles que présentées dans le tableau ci-dessus sont votées à **l'unanimité** des membres présents ou représentés

Modalités de sélection

Vote : (10 votants)	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
---------------------	--------	-------	----------	----------------

Les modalités de sélection des parcours rattachés aux département PSTO telles que présentées dans le tableau ci-dessus sont votées à **l'unanimité** des membres présents ou représentés

Critères de sélection pour chaque phase de la sélection

Ce point n'est pas soumis au vote du conseil car un des parcours n'a pas encore statué sur la reconduction de ces critères ou leur modification. Ce point sera donc inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil de département.

Coresponsabilité du parcours PS-RI

Suite à la démission d'une des deux co-responsables actuelles du parcours PS-RI, Nathalie Oubrayrie-Roussel (département psychologie du développement) a proposé sa candidature comme coresponsable avec Isabelle Faurie (déjà co-responsable du parcours). Cette candidature a été discutée au sein de l'équipe pédagogique et du laboratoire (vote du conseil de laboratoire) auquel la formation est adossée. Le nouveau binôme ainsi constitué (Isabelle Faurie et Nathalie Oubrayrie-Roussel) est soumis au vote du conseil.

Vote : (10 votants)	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
---------------------	--------	-------	----------	----------------

La candidature de Nathalie Oubrayrie-Roussel à la coresponsabilité du parcours PSRI, associée à Isabelle Faurie, a fait l'objet d'un avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Relevé de décision établi le 15 novembre 2021
Par Nadine CASCINO,
Directrice du département PSTO

